

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL**

**Conseil du 11 mars 2024**

**Délibération n° 2024-2216**

Commission pour avis : développement économique, numérique, insertion et emploi

Commission(s) consultée(s) pour information :

Commune(s) :

Objet : Association pour le développement économique de la région lyonnaise (ADERLY) - Attribution d'une subvention de fonctionnement pour le programme d'actions 2024

Service : Délégation Développement responsable - Direction Valorisation territoriale et relations internationales

**Rapporteur** : Monsieur Jean-Michel Longueval

**Président** : Madame Béatrice Vessiller

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 150

Date de convocation du Conseil : vendredi 23 février 2024

Secrétaire élu(e) : Madame Fanny Dubot

**Présents** : Mme L. Arthaud, M. B. Artigny, Mme F. Asti-Lapperrière, M. P. Athanaze, Mme C. Augey, M. M. Azcué, M. B. Badouard, M. F. Bagnon, M. L. Barge, M. N. Barla, Mme É. Baume, M. Y. Ben Itah, M. I. Benzeghiba, M. B. Bernard, M. P. Blache, Mme S. Blachère, M. P. Blanchard, M. Y. Blein, Mme L. Boffet, Mme D. Borbon, Mme Y. Bouagga, Mme F. Bouzerda, Mme N. Bramet-Reynaud, Mme C. Brossaud, M. R. Brumm, Mme V. Brunel, M. J. Bub, M. F-N. Buffet, Mme C. Burillon, Mme M-C. Burriland, Mme M-A. Cabot, M. F. Camus, M. J. Camus, Mme C. Cardona, Mme M. Carrier, Mme S. Chadier, M. P. Chambon, M. P. Charmot, M. M. Chihi, M. P. Cochet, M. C. Cohen, Mme G. Coin, Mme B. Collin, M. G. Corazzol, Mme D. Corsale, Mme D. Crédoz, Mme C. Crespy, Mme C. Creuze, Mme L. Croizier, M. H. Dalby, M. P. David, M. R. Debû, Mme F. Delaunay, M. G-L. Devinaz, M. M. Diop, M. I. Doganel, M. G. Doucet, Mme V. Dubois Bertrand, Mme F. Dubot, Mme C. Dupuy, Mme H. Duvivier Dromain, Mme M. Edery, Mme M. El Faloussi, Mme C. Etienne, Mme M. Fontaine, Mme S. Fontanges, Mme R-F. Fournillon, Mme L. Fréty, Mme N. Frier, M. A. Galliano, M. G. Gascon, Mme H. Geoffroy, Mme N. Georgel, M. C. Geourjon, M. C. Girard, Mme V. Giromagny, M. S. Godinot, M. S. Gomez, M. M. Grivel, Mme A. Groperrin, M. F. Groult, M. P. Guelpa-Bonaro, Mme M. Guerin, M. T. Haon, Mme S. Hémain, Mme B. Jannot, Mme Z. Khelifi, M. D. Kimelfeld, M. J-C. Kohlhaas, Mme C. Lagarde, M. L. Lassagne, Mme M. Lecerf, M. M. Le Faou, M. L. Legendre, M. J-M. Longueval, M. V. Lungenstrass, M. M. Maire, M. C. Marguin, M. R. Marion, M. P-A. Millet, M. J. Mône, M. V. Monot, Mme V. Moreira, Mme D. Nachury, M. F. Novak, Mme C. Panassier, M. R. Payre, M. L. Pelaez, Mme J. Percet, M. É. Perez, Mme N. Perrin-Gilbert, Mme I. Petiot, M. G. Petit, Mme M. Picard, Mme M. Picot, M. G. Pillon, Mme S. Popoff, M. E. Portier, Mme C. Pouzergue, Mme É. Prost, M. C. Quiniou, M. M. Rantonnet, M. J-C. Ray, Mme A. Reveyrand, Mme V. Roch, M. T. Rudigoz, Mme S. Runel, Mme M. Saint-Cyr, Mme V. Sarselli, Mme J. Sechaud, M. L. Seguin, M. J-J. Sellès, Mme N. Sibeud, Mme C. Subaï, M. F. Thevenieau, M. Y-M. Uhlrich, Mme L. Vacher, M. C. Van Styvendael, M. É. Vergiat, Mme B. Vessiller, M. M. Vieira, M. M. Vincent, Mme M. Vullien, M. D. Vullierme, Mme S. Zdorovtsoff.

**Absents excusés** : Mme F. Benahmed (pouvoir à Mme C. Creuze), M. J-L. Da Passano (pouvoir à M. D. Kimelfeld), Mme N. Dehan (pouvoir à Mme F. Dubot), Mme I. Perriet-Roux (pouvoir à M. Y. Blein), M. J. Smati (pouvoir à Mme C. Dupuy).

**Conseil du 11 mars 2024****Délibération n° 2024-2216**

Commission pour avis : développement économique, numérique, insertion et emploi

Commission(s) consultée(s) pour information :

Commune(s) :

Objet : Association pour le développement économique de la région lyonnaise (ADERLY) - Attribution d'une subvention de fonctionnement pour le programme d'actions 2024

Service : Délégation Développement responsable - Direction Valorisation territoriale et relations internationales

Le Conseil,

Vu le rapport du 21 février 2024, exposant ce qui suit :

**I - Contexte**

La Métropole de Lyon est membre fondateur de l'association ADERLY, aux côtés de la Chambre de commerce et d'industrie (CCI) de Lyon Métropole Saint-Etienne-Roanne et du Mouvement des entreprises de France (MEDEF) Lyon-Rhône, dans l'optique de promouvoir le développement économique de la région lyonnaise, territoire intégrant l'ensemble de la métropole et du département du Rhône mais aussi les territoires contigus des Portes de l'Isère, de Vienne-Condrieu agglomération, de Saint-Etienne Métropole et du parc industriel de la Plaine de l'Ain.

L'ADERLY a la responsabilité d'une mission globale de promotion, de prospection et d'accompagnement d'investissements (INVEST). À ce titre, elle couvre toutes les étapes d'un projet de développement ou d'implantation d'entreprise. Elle accompagne tous types d'entreprises, des petites et moyennes entreprises (PME) aux grands groupes, en incluant les acteurs de l'économie sociale et solidaire (ESS), et dans des secteurs d'activité qui font le paysage économique de la région lyonnaise. L'agence propose une offre de services adaptée aux besoins des acteurs économiques.

Depuis 2021, l'association est engagée dans la réorientation de sa feuille de route stratégique. Cette réorientation se traduit par des objectifs clairs en faveur d'une prospection davantage qualitative pour renforcer les filières stratégiques du territoire et, ainsi, mieux répondre aux besoins de ce dernier (recherche de projets à impacts), d'un desserrement territorial pour un meilleur équilibre des emplois entre la Métropole et les territoires voisins et d'un lien plus fort avec les entreprises du territoire compatibles avec la transition écologique. L'offre de services de l'ADERLY s'est aussi vue renforcée par la mise en place d'un dispositif de recherche d'investisseurs pour les entreprises en difficulté ou en recherche d'adossement et *via* le développement d'une expertise en ingénierie financière. L'association poursuit, par ailleurs, ses efforts dans son organisation et ses modes opératoires afin d'être davantage exemplaire en termes de responsabilité sociétale des entreprises (RSE).

En outre, depuis 2007, l'ADERLY assure la gestion opérationnelle et financière de la démarche partenariale de marketing territorial ONLYLYON. Cette démarche a fait l'objet d'un repositionnement stratégique, validé par l'ensemble des partenaires, en 2022. Initialement créé pour promouvoir et favoriser l'attractivité du territoire lyonnais dans ses différentes dimensions (économiques, culturelles, sportives, universitaires, etc.), ONLYLYON se conçoit désormais comme un outil de mobilisation et de valorisation au service de la transformation d'un territoire dont la vocation est d'être durablement accueillant et attirant.

## II - Compte-rendu d'activité 2023 et bilan

### 1° - Plan de transformation de l'ADERLY

En 2023, l'ADERLY a travaillé à son projet de transformation (projet "OCTOPOD"), qui s'inscrit dans un contexte économique mondial rendant les décisions d'investissement plus incertaines que par le passé et dans lequel les grandes orientations environnementales façonnent plus que jamais les politiques économiques et industrielles (*Green Deal* européen, loi climat et résilience, zéro artificialisation nette -ZAN-, projet de loi industrie verte, etc.). Le contexte territorial est aussi marqué par les impacts du changement climatique et par la rareté croissante des ressources foncières, humaines et hydriques.

De fait, le projet Octopod vise à questionner le rôle de l'ADERLY dans la contribution à ces défis majeurs, ainsi qu'à la résilience et à la robustesse des territoires comme des entreprises. Ce projet porte plus particulièrement sur la construction d'un nouveau positionnement de l'agence et la mise en place d'un cadre de planification stratégique pour les années à venir (2024-2026).

Accompagné par une équipe de designers, le projet Octopod se fonde sur l'implication des différentes parties prenantes de la gouvernance et de l'activité de l'ADERLY (partenaires institutionnels, entreprises, salariés de l'association). En ce sens, deux ateliers stratégiques ont réuni, en avril et octobre 2023, près d'une centaine de personnes afin de réfléchir sur la raison d'être/l'identité de l'ADERLY et sur des solutions opérationnelles à tester au titre de huit chantiers de transformation. Ces ateliers ont été complétés par un travail intense des équipes de l'ADERLY sur la raison d'être de l'agence, l'offre de services à valoriser/développer, la mise en place d'expérimentations sur des problématiques soulevées, la revue des filières stratégiques, etc., le tout en lien avec un groupe sponsor constitué de personnes ressources des principaux partenaires de l'association.

Ce projet a vocation à être finalisé dans le courant de l'année 2024. Toutefois, plusieurs évolutions notables ont d'ores-et-déjà été engagées par l'agence en 2023.

Ainsi, la raison d'être de l'association a été redéfinie autour de la nécessité de renforcer la robustesse et la coopération économique du territoire. Pour ce faire, l'agence animera cette coopération économique avec tous les acteurs locaux (entreprises et territoires) et valorisera les atouts économiques du territoire, et ce afin d'attirer les entreprises, les solutions, les compétences et les investissements nécessaires au renforcement des filières économiques stratégiques.

Au titre de son projet stratégique 2024-2026, l'ADERLY a défini huit chantiers de transformation (attirer ce qui nous renforce, ouvrir la gouvernance pour créer une alliance, animer une coopération économique territoriale, régénérer et renforcer par l'international, compter ce qui compte vraiment, miser sur tous les talents, adapter l'offre de services aux limites du territoire, adapter l'organisation et les outils internes) dont certains sont déjà en cours de déploiement. La réflexion sur certains chantiers de transformation a pu être enrichie grâce à la participation de l'ADERLY au parcours de la convention des entreprises pour le climat du bassin lyonnais.

En outre, une évolution des instances de direction a été initiée autour d'un comité d'orientation et de soutien de l'ADERLY qui prend soin de la vie de la structure (ressources humaines -RH-, organisation, etc.), assure la collaboration entre managers, leur propose un soutien et auprès duquel chaque conseil viendra exposer ses projets avant validation et définition des critères d'accompagnement.

De plus, certaines fonctions ont été créées ou ont été amenées à évoluer en 2023 :

- une fonction marketing propre à INVEST a été créée pour rendre plus efficaces les efforts de prospection grâce aux outils digitaux,
- la fonction innovation et prospective a été transformée en une cellule stratégie et gouvernance, chargée de piloter le plan de transformation Octopod, les contenus stratégiques et les évolutions à venir au titre de la gouvernance,
- une fonction RH (talent manager) et une fonction administrative et financière ont été créées, en substitution à la fonction de secrétariat général existant antérieurement. L'enjeu est de mieux accompagner les collaborateurs de l'ADERLY, en prenant soin du développement de leurs compétences, pour appréhender la transformation en cours. Cette fonction est aussi appelée à piloter les prestations de conseil RH aux implantés et à développer un plan talents ONLYLYON.

Les liens avec la Métropole et la CCI Lyon Métropole Saint-Etienne-Roanne ont été renforcés *via* des réunions bipartites ou tripartites associant les directions générales, sur un rythme hebdomadaire, en suivi du pilotage de l'agence et des sujets en commun.

Enfin, l'agence a travaillé au renforcement des liens de coopération avec les autres agences de développement économique, au niveau national *via*, notamment, l'organisation d'actions communes aux États de la France, au Marché international des professionnels de l'immobilier (MIPIM) et sur des sujets stratégiques (mesure d'impact, axe Mers - port Marseille - Lyon) et au niveau international sur des projets spécifiques de prospection croisée et des partenariats sur quelques secteurs clés.

## **2° - Bilan des activités ADERLY - INVEST**

L'ADERLY a globalement rempli les objectifs qu'elle s'était fixés pour l'année 2023. Ainsi, le nombre d'implantations d'entreprises accompagnées en 2023 par l'ADERLY s'élève à 64 projets, représentant 1 506 emplois programmés à trois ans (65 projets en 2022 représentant 1 452 emplois), dont 39 % sont des projets à capitaux étrangers.

70 % des projets implantés présentent un ou plusieurs impacts recherchés et suivis par l'ADERLY, selon la nouvelle feuille de route confiée par ses deux principaux mandants, à savoir la CCI Lyon Métropole Saint-Etienne-Roanne et la Métropole : le renforcement productif de filières stratégiques et les impacts sociétaux, environnementaux, de coopération et territoriaux.

Trois projets (5 % des implantations), accompagnés par l'ADERLY, ont été implantés hors du territoire de la Métropole. La nouvelle dynamique de coopération économique territoriale portée par l'ADERLY et une stratégie concertée avec l'ensemble des territoires devrait permettre d'améliorer ces résultats pour 2024 et de répondre aux enjeux croisés de la Métropole comme de ses partenaires.

Au cours de l'année 2023, 10 projets issus de l'ESS ont été accompagnés et 11 implantés ont été associés aux programmes pour les personnes éloignées de l'emploi.

59 entreprises ont été accompagnées sur le volet financement pour 82 prestations représentant 250 000 € de financements obtenus. Parmi ces entreprises, deux avaient été identifiées et orientées vers l'ADERLY par la Métropole.

L'association a pris en charge un projet d'adossement/reprise d'entreprises, ce dernier ayant été identifié et orienté vers l'ADERLY par la Métropole.

L'ADERLY a détecté, pour l'année 2023, un volume significatif de 120 nouveaux projets, portant ainsi son portefeuille à 238 projets. Parmi ces derniers, 65 % sont des projets à impact.

Enfin, il est à noter que l'association, à la demande de son conseil d'administration, a procédé en 2023 à une revue des filières stratégiques, dans un cadre collectif (équipes ADERLY, membres du conseil d'administration et partenaires thématiques), sur les nouveaux enjeux de ces dernières. Il s'agissait, notamment, de préciser les sous-domaines prioritaires par filière, de définir le niveau d'ambition pour les années à venir et d'affiner le plan de prospection pour les mois prochains.

## **3° - Bilan des activités ONLYLYON**

L'année 2023 aura été marquée par le déploiement du nouveau positionnement stratégique ONLYLYON, présenté fin 2022 avec, notamment, une reprise des activités internationales. Ainsi, l'équipe ONLYLYON a réalisé le lancement de trois nouvelles communautés d'ambassadeurs à l'international (Francfort, Lausanne et Barcelone), a organisé sept événements à l'international et a assuré la coordination de la mission Eurobike sur la filière mobilité à Francfort en juin 2023.

En 2023, les actions de communication ont principalement été orientées autour du déploiement, en France (Lille, Paris, Marseille) et à l'international (Montréal, Suisse francophone), du plan média de la 1<sup>ère</sup> saison de la campagne 5vies, de la production de la saison 2 de cette campagne et du lancement d'une photothèque [onlylyon.piwigo.com](http://onlylyon.piwigo.com).

Au titre des ambassadeurs ONLYLYON, l'année 2023 a été marquée par le lancement de la nouvelle plateforme ambassadeurs, avec 1 800 inscrits à fin 2023. Cinq nouveaux correspondants ont été recrutés pour les communautés à l'international. Sept événements ont été organisés pour la Fête des lumières dans le monde et deux événements en local dans le cadre des Nuits de Fourvière et des finales nationales 2023 des *Worldskills*.

Outre la gestion des relations presse à l'occasion d'Eurobike Francfort, deux voyages de presse ont été organisés en 2023, un concernant la filière santé et l'autre la Fête des lumières.

En matière de réseaux sociaux, l'équipe ONLYLYON s'est attelée à travailler la cible des jeunes actifs grâce à la montée en puissance du compte Tiktok ONLYLYON qui compte désormais plus de 80 000 abonnés en un an d'activation. En complément de ses actions classiques de visibilité sur les réseaux sociaux, l'association s'est appuyée en 2023 sur des influenceurs locaux et internationaux lors d'événements du territoire.

Concernant les partenariats privés, cinq d'entre eux ont été reconduits en 2023 (Keolis, Renault Trucks, JC Decaux, GL Events et EDF). L'année 2023 aura été l'occasion, sur ce sujet, de finaliser et valider une nouvelle stratégie partenariats, dont la mise en œuvre sera effective à compter de 2024.

Enfin, il est à noter que, suite à la fermeture du Bel Air Center, en haut de la tour Oxygène, qui abritait le Skyroom ONLYLYON et les locaux de l'équipe, cette dernière est désormais regroupée avec les autres équipes de l'ADERLY au sein du Palais de la Bourse.

### III - Programme d'actions pour l'année 2024

Au travers de son programme d'actions 2024 annexé à la convention jointe à la présente délibération, l'ADERLY prévoit les actions définies ci-dessous. Il est précisé que les activités faisant l'objet d'un financement au titre de la subvention de fonctionnement de la Métropole sont des activités non économiques.

#### 1° - Programme d'actions ADERLY - INVEST

En 2024, les principales actions du programme INVEST s'orienteront autour de quatre axes de transformation identifiés par l'association dans le cadre de son projet stratégique 2024-2026 et jugés prioritaires :

##### **a) - axe 1 : attirer ce qui nous renforce - prospecter dans les filières stratégiques les solutions aux vulnérabilités du territoire**

- engager un rapprochement avec le monde de l'enseignement supérieur et de la recherche, dans le cadre de l'approche prospection filières, pour mieux traiter la question des talents ainsi que les problématiques de formation/recrutement,
- appréhender la prospection filières sous l'angle des besoins du territoire (maillons manquants et renfort des secteurs d'excellence), avec un positionnement à la maille des sous-segments,
- afin de mieux accompagner les dynamiques sectorielles en phase avec les transitions, élargir la prospection aux investissements sectoriels (financement exogène d'entreprises locales), aux solutions technologiques ou socialement innovantes (notamment *via* des partenariats avec des entreprises locales) et au recrutement de talents durablement installés sur le territoire,
- prendre en compte les attentes globales sur les questions des nouvelles énergies et les tensions qui vont aller de pair avec les projets se rapportant aux énergies vertes dans la région,
- créer un conseil filière pour couvrir le numérique et la sécurité, deux thématiques transversales à renforcer sous l'angle des besoins industriels liés à la décarbonation de l'industrie et de la sécurité des données, dans une logique de souveraineté nationale et territoriale,
- prospecter prioritairement en Europe et, notamment dans les pays limitrophes, avec également une attention particulière pour l'Amérique du Nord, le Japon, la Corée du Sud et Singapour qui sont très en pointe sur certaines spécialités sectorielles intéressantes pour le territoire,
- initier ou s'appuyer davantage sur des partenariats territoriaux (Turin, Francfort, etc.) qui correspondent au bassin économique lyonnais pour renforcer les dynamiques économiques,
- renforcer la prospection internationale au titre de la filière santé *via* un nouveau conseil dédié au sein de l'équipe filières de l'ADERLY,
- recentrer la prospection sur la thématique industrie autour des sujets de la circularité dans l'industrie et de la transformation des équipements de production.

##### **b) - axe 2 : ouvrir la gouvernance pour créer une alliance - être plus coopératif pour être plus résilient**

Un travail sera mené afin d'équilibrer la gouvernance de l'ADERLY entre les différents programmes INVEST et ONLYLYON, à l'ouvrir pour répondre aux nouveaux enjeux et à incarner la raison d'être. Il s'agira de créer une plateforme de coopération économique territoriale dédiée à l'attractivité (une alliance), visant à rendre davantage lisibles les missions, marques et structures impliquées et à refonder l'offre partenariale ONLYLYON.

Cette nouvelle organisation se traduira par l'adoption d'un nouveau nom pour l'association ADERLY (ONLYLYON Alliance) et par une révision des modalités de fonctionnement des instances de gouvernance, avec la création de collèges au sein de l'assemblée générale (institutions territoriales, institutions économiques, personnes qualifiées, talents et monde académique, partenaires) ainsi que l'intégration de nouveaux membres dont l'Office du tourisme de la Métropole de Lyon. Il s'agira aussi de flécher une partie des équipes sur l'animation de cette alliance et de refondre les marques existantes (ADERLY, INVEST) en capitalisant sur la marque ONLYLYON.

En outre, l'ADERLY escompte mettre en place une nouvelle offre partenariale ONLYLYON pour fidéliser les partenaires historiques mais aussi élargir la composition du panel en l'ouvrant à toutes sortes d'organismes, y compris les organisations non gouvernementales (ONG), structures de l'ESS, très petites entreprises (TPE), etc. Cette offre partenariale inclut, notamment, la possibilité pour les partenaires actuels et nouveaux d'intégrer la gouvernance de l'association, avec une contribution budgétaire ajustée en fonction de la typologie de partenaires.

***c) - axe 3 : animer la coopération économique territoriale - faire de la complémentarité un levier de résilience et d'attractivité du carré métropolitain***

L'ADERLY souhaite aller vers un nouveau modèle d'adhésion et de conventionnement avec les territoires plus équitable, en prenant en compte les réalités socio-économiques territoriales, notamment s'agissant du calcul des contributions budgétaires (seuils définis en fonction de la population et du nombre d'entreprises de chaque territoire). L'agence s'attachera à donner une vraie place aux territoires adhérents dans la gouvernance (collège territoires de l'assemblée générale), à animer des échanges avec les territoires du carré métropolitain dans une logique multilatérale et à définir une offre de services à destination de ces derniers sur la base des attentes exprimées par ces derniers. À ce titre, l'association espère pouvoir intégrer, au sein de sa gouvernance, de nouveaux territoires.

La résilience alimentaire reste un objectif stratégique que l'agence va accompagner par son action, mais qui relève beaucoup plus des coopérations territoriales que d'une prospection filière en raison du faible nombre d'implantations exogènes dans ce secteur. La filière alimentation relèvera donc d'un pilotage par le service implantation et coopération territoriale, avec une forte dimension d'animation filière locale et de coopération avec les territoires partenaires, en soutien du programme alimentaire du territoire lyonnais (PATLy). Cette fonction assurera aussi une mission de valorisation des savoir-faire du territoire en matière de gastronomie et le pilotage de projets exogènes de manière opportuniste.

***d) - axe 4 : régénérer et renforcer par l'international - apporter aux acteurs locaux les solutions et savoir-faire dont le territoire manque***

- finaliser dans le cadre du projet Octopod le contenu d'une stratégie de prospections ciblées à l'international permettant de répondre aux besoins précis des acteurs du territoire, exprimés par filières,

- faire évoluer l'organisation interne de l'ADERLY, en matière de prospection à l'international *via*, notamment, le recrutement d'un conseil en statut volontariat international en entreprise (VIE) pour couvrir l'Amérique du Nord, le recrutement d'un conseil multisectoriel spécialisé sur les marchés sensibles (Japon, Corée du Sud, Singapour, etc.) ou encore le renforcement du partenariat avec Business France en partageant les priorités de l'agence sur les filières stratégiques pour un suivi et une stratégie sur mesure, adaptée au territoire.

Les autres chantiers stratégiques feront l'objet d'une amorce en 2024, avant une mise en œuvre opérationnelle à partir de 2025 :

***e) - axe 5 : mesurer ce qui compte vraiment***

- définir de nouveaux indicateurs de performance et de redevabilité,  
- mettre en place une politique de mesure d'impacts pour l'action de l'agence et les projets implantés ou accompagnés.

***f) - axe 6 : miser sur tous les talents***

- déployer un plan Talents visant à répondre aux difficultés de recrutement, aux enjeux d'inclusion des publics éloignés de l'emploi ou encore à l'ancrage des jeunes diplômés.

***g) - axe 7 : adapter l'offre de services aux limites du territoires***

- évaluer les ressources du territoire, à l'échelle du carré métropolitain, et leurs fragilités (cartographie),  
- définir une nouvelle offre de services aux entreprises (immobilier, financement, ressources humaines) prenant en compte les ressources nécessaires pour ces dernières et un accompagnement en sobriété par l'agence.

### **h) - axe 8 : adapter l'organisation et les outils internes**

- engager un chantier de clarification et de simplification des différents processus internes de l'agence (informatique, achats, RH, politique RSE, etc.) ;
- préparer un nouveau déménagement, au sein du Palais de la Bourse, pour fin 2024, avec un nouvel espace à concevoir.

Dans ce cadre, l'association se fixe les objectifs suivants pour 2024 :

- 60 entreprises implantées pour 1 500 emplois à trois ans,
- 70 % des projets implantés avec un ou plusieurs impacts,
- 10 solutions technologiquement ou socialement innovantes attirées sur le territoire,
- huit initiatives de coopération accompagnées entre acteurs exogènes et endogènes,
- 60 talents accompagnés (recrutés et attirés) sur le territoire,
- 30 % des projets implantés avec un impact social qui contribuent aux dispositifs d'inclusion par l'emploi,
- 20 projets de besoins en financement accompagnés.

### **2° - Programme d'actions ONLYLYON**

En 2024, les actions menées par l'équipe ONLYLYON seront consacrées à trois cibles principales :

- les étudiants et les jeunes actifs (18-35 ans), à Lyon comme en France et à l'international, afin de rajeunir le public fidèle d'ONLYLYON, ambassadeurs notamment et favoriser leur engagement. Pour ce faire, un plan stratégique à destination des étudiants sera travaillé avec les parties prenantes concernées (associations d'étudiants, institutions académiques, etc.) et mis en œuvre à compter de septembre 2024. Deux à trois événements ambassadeurs dédiés aux jeunes actifs seront organisés pour les recruter comme ambassadeurs. Un podcast ONLYLYON sur le concept Vies de Lyonnais sera développé. Enfin, un plan éditorial et médiatique, adapté à cette cible, sera déployé pour les réseaux sociaux et campagnes en Europe et en Amérique du Nord,

- l'international : pour ce faire, un plan média de diffusion de la campagne 5vies en France, en Europe et en Amérique du Nord sera déployé. En outre, il sera fait appel au réseau des ambassadeurs, avec l'animation des communautés existantes mais aussi le lancement d'une nouvelle communauté à Turin. Trois voyages de presse internationaux (industrie, transitions et Fête des lumières) seront aussi organisés,

- la recherche et l'association d'ambassadeurs stratégiques du territoire, issus des différents secteurs (culture, entreprises, ESS, institutions, ONG, etc.) *via*, notamment, l'organisation de rencontres mensuelles, au sein de la *Public Factory* de Sciences Po Lyon.

En termes de communication, la 2<sup>ème</sup> saison de la campagne 5vies sera dévoilée le 13 juin 2024 à l'occasion d'un événement commun aux partenaires ONLYLYON pour fêter les 50 ans de l'ADERLY.

Concernant les ambassadeurs, la nouvelle plateforme sera renforcée grâce à un plan de communication visant, notamment, à en recruter de nouveaux. Par ailleurs, l'équipe d'ONLYLYON, en concertation avec différents partenaires (ex : événements Lyoncomotive de l'Office du tourisme de la Métropole de Lyon), pourra profiter d'événements organisés à l'international, sur 2024, pour travailler son réseau international.

La ligne éditoriale continuera d'être déployée sur l'ensemble des réseaux ONLYLYON grâce à des contenus originaux produits en interne pour couvrir les différents événements du territoire et nourrir les différents messages clés. Une collaboration accrue avec certains influenceurs sera engagée.

Trois nouveaux voyages de presse thématiques seront développés, après un travail de refonte des discours stratégiques du territoire.

Enfin, au titre des partenariats, deux nouveaux axes seront développés, en complémentarité de la stratégie partenariale portée par l'Alliance :

- un plan de valorisation des artisans et produits locaux sera mis en place et déployé en 2024. Il s'agira d'accompagner les producteurs locaux par la commande des partenaires ONLYLYON et la puissance de cette marque, en complémentarité des labels Fabriqué à Lyon et Made in France. Une gamme de produits spécifiques sera développée (ex : la statuette du lion rouge ONLYLYON), en accord avec les valeurs de la marque et le schéma de promotion des achats responsables (SPAR) de la Métropole.

- des collaborations seront engagées avec les institutions sportives et culturelles du territoire. Ces institutions à fort rayonnement sont des partenaires naturels pour la marque ONLYLYON et ses différentes cibles. Des partenariats "Image" seront donc contractualisés pour associer les efforts et échanger de la visibilité. Parmi les 1<sup>ers</sup> partenaires figurent la LDLC Arena, l'Olympique Lyonnais, le Lou Rugby, Sport dans la Ville, l'Institut Lumière ou encore le Musée des Confluences.

Dans ce cadre, l'association se fixe les objectifs suivants pour 2024 :

- communication : 2 millions de vues des épisodes de la saison 2 de la campagne 5vies,
- ambassadeurs : 8 000 ambassadeurs inscrits sur la nouvelle plateforme dédiée, dont 3 000 jeunes actifs/13 événements ambassadeurs, parmi lesquels six en local et sept à l'international,
- presse : 40 retombées presse issues des actions relations presse et de deux voyages de presse,
- image : trois collaborations Image avec les structures culturelles et sportives,
- réseaux sociaux : 2,5 % de taux d'engagement moyen à maintenir,
- partenariats : 20 partenaires privés engagés dans l'Alliance,
- produit local : deux collaborations avec des producteurs/artisans locaux.

Le détail des actions envisagées par l'ADERLY est spécifié dans son programme d'actions 2024, présenté en pièce jointe à la convention 2024.

#### IV - Fonds de réserve 2023 - Prolongation de la durée d'utilisation

Par délibération du Conseil n° 2023-1490 du 23 janvier 2023, Métropole a autorisé l'ADERLY à réaffecter la quote-part de l'excédent 2022, correspondant à la subvention de fonctionnement 2022, à un fonds de réserve, alimenté à hauteur de 350 k€ et devant permettre à l'association de mener à bien son projet stratégique de transformation.

L'ADERLY sollicite la Métropole pour autoriser la prolongation d'un an de la durée d'utilisation de ce fonds de réserve, soit jusqu'à fin 2024. En effet, la mise en œuvre du projet OCTOPOD requiert un temps supplémentaire pour finaliser l'organisation d'un événement de clôture du projet, au printemps 2024, à l'occasion des 50 ans de l'ADERLY, engager la refonte des statuts associatifs ou encore mener à son terme l'ensemble des actions de formation et d'accompagnement au changement des équipes.

#### V - Budget et plan de financement prévisionnel 2024

Pour l'exercice 2024, l'ADERLY sollicite, auprès de la Métropole, une subvention de fonctionnement de 3 336 050 €, dont 2 145 100 € au titre de son programme d'actions INVEST et 1 190 950 € au titre de son programme d'actions ONLYLYON.

La part de la subvention affectée au financement de l'action de marketing ONLYLYON est réduite de 58 300 €, comparativement à 2023. Cette réduction a pour origine la fermeture du Bel Air Center, situé en haut de la tour Oxygène qui abritait, notamment, le *Skyroom* et les locaux de l'équipe ONLYLYON. Suite à cette fermeture, l'équipe ONLYLYON est désormais regroupée avec les autres équipes de l'ADERLY au sein du Palais de la Bourse. L'arrêt de la location des locaux du 27<sup>ème</sup> étage de la tour Oxygène se traduit donc par des dépenses moindres pour l'ADERLY (absence de loyers et frais afférents), estimées à 58 300 € au titre de la partie non marchande d'ONLYLYON.

Charges	Budget 2024 (en €)	Produits	Budget 2024 (en €)
ADERLY – INVEST :	3 807 586	ADERLY – INVEST :	3 807 586
<i>filiales</i>	1 377 917	<i>subvention Métropole</i>	2 145 100
<i>implantation</i>	511 440	<i>subvention CCI</i>	560 000
<i>marketing et communication</i>	582 371	<i>contribution CCI en nature</i>	697 786
<i>rayonnement et international</i>	488 171	<i>contributions des territoires</i>	169 175
<i>stratégie et relations institutionnelles</i>	363 047	<i>cotisations</i>	32 525
<i>talents</i>	290 647	<i>fonds de réserve OCTOPOD</i>	203 000
<i>territoires</i>	193 993		
ONLYLYON secteur non marchand	1 463 164	ONLYLYON secteur non marchand :	1 463 164
<i>alliance</i>	237 142	<i>subvention Métropole</i>	1 190 950
<i>ambassadeurs</i>	267 953	<i>subvention CCI</i>	80 000
<i>communication</i>	267 890	<i>contribution CCI en nature</i>	192 214
<i>relation presse</i>	120 350		
<i>réseaux sociaux</i>	308 612		
<i>support projet</i>	261 217		

Charges	Budget 2024 (en €)	Produits	Budget 2024 (en €)
ONLYLYON secteur marchand	120 000	ONLYLYON secteur marchand	120 000
<i>partenaires ONLYLYON marchand</i>	<i>120 000</i>	<i>partenariats</i>	<i>120 000</i>
<b>Total</b>	<b>5 390 750</b>	<b>Total</b>	<b>5 390 750</b>

Il est donc proposé au Conseil d'attribuer une subvention de fonctionnement de 3 336 050 € au profit de l'ADERLY pour son programme d'actions 2024, se répartissant comme suit :

- 2 145 100 € affectés au financement des actions INVEST inscrites au programme annuel 2024 de l'ADERLY,
- 1 190 950 € affectés au financement de l'action de marketing ONLYLYON en 2024, pour sa partie non-marchande (hors secteur marchand fiscalisé relevant des partenariats privés).

Par ailleurs, il est proposé au Conseil d'intégrer, dans la convention attributive de la subvention de fonctionnement 2024 à conclure entre la Métropole et l'ADERLY, le principe de prolonger pour une durée supplémentaire d'un an (échéance à fin 2024), l'utilisation du fonds de réserve dédié à accompagner la transformation de l'association (projet Octopod), initialement constitué en 2023 par la réaffectation de la quote-part de l'excédent 2022 de l'ADERLY correspondant à la subvention de fonctionnement de la Métropole ;

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de sa commission développement économique, numérique, insertion et emploi ;

#### DELIBERE

#### 1° - Approuve :

a) - l'attribution d'une subvention globale de fonctionnement de 3 336 050 € au profit de l'ADERLY pour l'année 2024 dont :

- 2 145 100 € seront affectés au financement des actions INVEST inscrites au programme annuel 2024 de l'ADERLY,
- 1 190 950 € seront affectés au financement de l'action de marketing ONLYLYON pour 2024,

b) - la prolongation, pour une durée supplémentaire d'un an (échéance à fin 2024), de l'utilisation du fonds de réserve dédié à accompagner la transformation de l'association (projet Octopod), initialement constitué en 2023 par la réaffectation de la quote-part de l'excédent 2022 de l'ADERLY correspondant à la subvention de fonctionnement de la Métropole,

c) - la convention 2024 à passer entre la Métropole et l'ADERLY définissant, notamment, les conditions d'utilisation de la subvention.

2° - **Autorise** le Président de la Métropole à signer ladite convention et à prendre toute mesure nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

3° - **La dépense** de fonctionnement en résultant, soit 3 336 050 €, sera imputée sur les crédits inscrits au budget principal - exercice 2024 :

- ADERLY INVEST : 2 145 100 € - chapitre 65 - opération n° 0P02O0219,
- ONLYLYON : 1 190 950 € - chapitre 65 - opération n° 0P02O1486.

Et ont signé les membres présents,  
pour extrait conforme.

**Publié le : 12 mars 2024**

Accusé de réception en préfecture : 069-200046977-20240311-319846-DE-1-1 Date de télétransmission : 12 mars 2024 Date de réception préfecture : 12 mars 2024
---